



Avis au lecteur, Les élections municipales de 1947, il y a 70 ans.

La République du Centre publie, le 3 octobre 1947, une interview de M. Jules Gouzy

« bilan de vingt-huit mois d'administration. ».

« Élu maire pour la première fois en octobre 1945, il est réélu successivement en 1947, 1953, 1959 et 1965. Seules la maladie et la fatigue l'ont contraint à abandonner cette lourde charge à la fin de l'année 1966. Né dans l'Hérault, à Nissant, en juillet 1898, Jules Gouzy se trouvait installé à Bonneval lorsque vint l'occupation et cet engagé volontaire de 1914-1918, titulaire de la Légion d'honneur et de la croix de guerre, ne pouvait rester indifférent aux malheurs de son pays. Il milita avec un grand courage dans la résistance au sein du groupe Libération-Nord dont il fut un des principaux responsables pour la région, il parvint toujours à échapper aux recherches de l'ennemi.

Officier d'Académie, il occupa de multiples fonctions. Ancien président de la Régionale Dunoise, membre de la Commission administrative des hospices, de la Fondation Chevallier-Debause d'Alluyes et de la Commission départementale d'incendie, il a été longtemps président du C.S.B. et s'occupait encore de La Bonnevallaise ainsi que de beaucoup d'autres sociétés. Jules Gouzy n'oubliait pas que, dans sa jeunesse, il avait pratiqué rugby et football à Châteaudun. M Gouzy est décédé le 13 septembre 1968 à Chartres. »

(la République du Centre du 14 septembre 1968)

Jean-Luc Durand

La République du Centre du 3 octobre 1947 Bilan de vingt-huit mois d'administration Les grandes réalisations de la municipalité de BONNEVAL :

Déplacement des eaux du Loir/ baignade, centre médico-scolaire, consultation de nourrissons, assainissement de Migaudry...

PROJETS

Adduction d'eau, éclairage public, office H. B. M, hauts-parleurs publics...

En toutes choses, il convient d'établir un bilan — c'est la meilleure preuve de l'activité d'une société, de sa vitalité, de son dynamisme. Dans notre société humaine, les activités sont multiples, connues et ignorées. Notre but, aujourd'hui, sera de faire connaître celles restées ignorées à Bonneval, en un mot d'établir une sorte de bilan, celui de vingt-huit mois d'administration municipale. C'est dans cette intention que nous nous sommes, ces jours derniers, adressés à M. Gouzy, premier magistrat de la cité, qui, avec son habituelle courtoisie, a bien voulu nous recevoir.



M. GOUZY

La salle du Conseil servit de cadre à notre entretien, et c'est devant le tapis vert, autour duquel se débattent les affaires de la ville, que se déroula notre entretien.

Des finances saines...

Bien qu'il soit pris un peu au dépourvu, M. Gouzy, en homme pratique qu'il est, va droit au but et aborde la question qu'en administrateur compétent, il estime être celle

qui régit toutes les autres : les finances. Mais laissons-le parler.

« Sans un budget en équilibre, des finances saines, nous dit-il, il n'est pas de réalisations possibles, et c'est en vus précisément de l'application de tous les points de notre programme, que dès l'avènement du Conseil que j'ai l'honneur de présider, mes amis et moi nous sommes attachés à trouver les ressources qui nous manquaient et ces ressources, nous les avons trouvées. »

— Voulez-vous, Monsieur le Maire, nous donner quelques précisions à ce sujet ?

— Mais très volontiers, mes administrés devant ne rien ignorer des mesures financières que la réalisation d'un programme élaboré au mieux des intérêts communaux nous mit dans l'obligation d'appliquer.

« Ces mesures concernèrent la prise en régie directe des droits de place, ce qui porta, l'année dernière, le montant des recettes ainsi perçues de 14.000 à 130.000 francs ; la perception de la taxe locale sur les ventes au détail instituée d'ailleurs, dans la plupart des communes, et le réajustement de la taxe d'abattage et des charges imposables aux bouilleurs de cru. Ceci fait, nous disposons de ressources suffisantes pour réaliser, par ordre d'urgence, ce que nous nous étions proposés.

— Cette question financière réglée. Quel fut Monsieur le Maire, l'objet de vos préoccupations ?

— Pour répondre à votre question, il me faut remonter à novembre 1945, époque à laquelle mes amis et moi décidèrent la réorganisation de la mairie, car je dois vous dire que jusqu'à cette date, Bonneval n'avait pas cru devoir s'attacher, à titre permanent, l'homme de confiance qu'est dans une ville la secrétaire de mairie. Nous le cherchâmes, ce secrétaire, et nous le trouvâmes. Vous le connaissez, c'est M. Rocque, qui depuis lors s'acquitte de sa tâche à la satisfaction générale.

« Cette réorganisation administrative, poursuit M. Gouzy, impliquait, cela va de soi, une révision des salaires des employés communaux, jusqu'alors presque dérisoires. Nous nous informâmes, nous, dit-il, pour chaque cas particulier, aux instructions en notre possession, et chacun obtint satisfaction »

— Avez-vous apporté, Monsieur le Maire, d'autres réformes administratives ?

— La mairie, c'est le cerveau de la cité et, à ce titre nous lui avons donné la préférence, mais il était une autre réorganisation d'importance qui s'imposait : celle des marchés, par exemple. Dans ce but, des sens interdits et des sens uniques furent créés afin d'éviter l'encombrement des rues les plus fréquentées. Puis nous nous attachâmes à la suppression de l'octroi.»

Un programme novateur

— Ce sont d'utiles mesures que vous avez prises en accord avec vos amis du Conseil, Monsieur le Maire, mais nous supposons que votre programme n'était pas exclusivement réformateur ?

— Bien sûr, c'est en effet un assez vaste programme que nous avons à réaliser, un programme avant tout novateur. Nous dûmes donc trouver, les moyens, qui devaient permettre sa réalisation, c'est-à-dire l'argent et la main-d'œuvre. Les mesures financières que vous connaissez apportées nous nous mîmes donc en quête de main-d'œuvre, d'une main d'œuvre bon marché que nous eûmes vite fait de découvrir au camp de prisonniers de guerre allemands du Coudray.

« Dès lors, la ville eut son commando et sut utiliser ses cinquante P.G. au mieux de ces intérêts.

En novembre 1945 sans grand argent — nous nous trouvons, ne l'oublions pas, quelques mois après l'avènement de la municipalité, avant que les mesures financières eussent commencé à porter leur fruit — et sans matériel, le chantier de faucardement des fossés d'enceinte était ouvert. Depuis 1918 on parlait bien de l'ouverture d'un semblable chantier, mais pour des raisons que l'on ignore, elle s'était jusqu'alors toujours trouvée différée d'année en année.

Le volume des terres enlevées dépasse 6.000 mètres cubes et la longueur des « perrés » refaits est évaluée à plusieurs centaines de mètres.»

— Ce sont, en effet, des travaux considérables dont la nécessité a eu raison de l'importance, ce qui est tout à votre honneur, ainsi qu'à celui du Conseil municipal, mais là ne se borne pas, sans doute, l'utilisation de vos P.G. ?

L'aménagement du Loir

— Il y avait un autre problème à résoudre, l'angoissant problème que posait depuis de nombreuses années l'écoulement des eaux du Loir, à cause des inondations dont la population de Bonneval était périodiquement victime. Un projet fut établi prévoyant le curage et l'élargissement du

bras de décharge allant du déversoir au canal qui alimente les fossés d'enceinte, d'une part, et, d'autre part, le creusement d'un canal permettant l'écoulement direct des eaux du Loir. Les P.G. là encore furent employés aux travaux de terrassement entrepris par la Société « Bâtir », tandis que l'entreprise Macchi, de Cloyes, se chargeait de la construction du dispositif de « vannage » et du pont du Moulin.

« Le second projet envisageait l'élargissement et le creusement, du Loir entre le Moulin du pont et le grand pont, travail considérable effectué toujours avec l'aide des P.G. à la suite duquel deux cents hectares de marécages furent assainis. Les terres enlevées servirent au rehaussement du terre-plein de la baignade et du chemin du Moulin submergé à chaque inondation.

L'assainissement du hameau de Migaudry, prévu depuis très longtemps, s'imposait également. Les P.G. allemands, dont nous avons la libre disposition, installèrent des drains, lancèrent deux ponceaux, creusèrent et faucardèrent les fossés. A ces travaux succéda l'installation d'un réseau d'égouts souterrains longitudinalement au boulevard Billaut, permettant l'écoulement direct des eaux de cet endroit à la bonde. »

Les autres réalisations

— Sont-ce là, Monsieur le Maire, toutes vos réalisations qui, à elles seules, constitueraient déjà, il est vrai, un bilan que beaucoup de municipalités pourraient envier ?

— Ce sont, sans doute, les points les plus importants de notre programme, mais notre activité ne s'est pas arrêtée là.

« Ainsi, le quartier des maisons ouvrières de la rue de Chartres, administré depuis vingt ans par l'Office départemental des H.B.M. ne possédait pas de puits en raison précisément de l'intention qu'avaient eu les Conseils municipaux successifs d'aménager, à bref délai, le réseau d'adduction d'eau potable, tant attendu par la population. Cet aménagement, pour des raisons que je vous dirai tout à l'heure, étant remis à plus tard, la municipalité décida devant l'impérieuse nécessité que représente pour les habitants d'un quartier l'approvisionnement en eau potable, le forage d'un puits et l'installation d'une pompe à bras.

En 1945, mes amis du Conseil et moi décidaient également le remplacement du pont de Croteau, emporté par les eaux durant l'hiver 1941, par une passerelle en ciment.

« La même année, nous envisagions l'aménagement du vieux cimetière qui, en attendant sa transformation en jardin public, sert à des fins utilitaires : l'approvisionnement en légumes des cantines scolaires.

« Je dois vous dire aussi, poursuit M. Gouzy, que Bonneval paya son tribut à la guerre ; un lourd tribut, puisque la ville compte trente-cinq immeubles entièrement détruits et cent quatre partiellement endommagés. Le patrimoine communal fut particulièrement atteint. Nos trois écoles de garçons, de filles et maternelle furent en effet endommagées, ainsi que la mairie, la gendarmerie, l'église, l'hôpital, le lavoir, la salle de gymnastique et les tribunes du stade. Les réparations qui s'imposaient furent effectuées ce qui nécessita un effort financier d'autant plus grand que depuis le début de la guerre, l'entretien des bâtiments communaux avait été négligé. Le Conseil s'occupa aussi de la constitution des dossiers de dommages de guerre, résultant de ces sinistres, puis entreprit la révision générale des polices d'assurances incendie dont le réajustement devenait, obligatoire.

« Cette année, poursuit M. Gouzy, nos réalisations se

poursuivirent par l'installation d'une sirène sur le toit de l'hôtel de ville dont le but est d'avertir les pompiers et la population en cas d'incendie. La pose d'un poste téléphonique était également prévue à l'Arsenal, mais ne put être effectuée en raison du surchargement des lignes. »

La voirie

— Et en matière de voirie rurale, qu'avez-vous entrepris, Monsieur le Maire ?

— L'entretien de la voirie rurale est pour une commune une charge élevée. Depuis l'avènement de l'actuelle municipalité, les travaux de remise en état, de remise en alignement, ou de simple entretien, ont été effectués comme il se devait. C'est ainsi que mille mètres cubes de pierres ont été extraits par les Allemands dans les carrières de Saint-Maurice, dont six cents furent utilisés au rechargement des chemins vicinaux. Les quatre cents autres dus depuis dix ans à M. Marolle, entrepreneur de travaux publics, lui furent rendus. Les chemins vicinaux de l'Usine à Méroger et de Vouvray, ainsi que les cours des écoles furent, d'autre part, goudronnés. Le Conseil décida également la mise en alignement de la rue du Défiloir (sic), l'achèvement de la rue Charles-Jouanneau qui, commencée en 1906, était ouverte au trafic il y a quelques mois à peine. Les P.G. allemands employés aux travaux de terrassement durent remuer 6.000 mètres cubes de terre qui servirent au régaliment du terrain de camping, du vieux cimetière et au rehaussement du terre-plein de la baignade.

Au début de cette année, un mur-parapet était édifié en contre-bas le long des fosses que contourne la rue Basse-du-Mail, afin d'éviter l'éboulement des terres. Lorsque celles-ci seront tassées, la construction de trottoirs commencera. »

Réalisations sociales

— Voulez-vous nous dire, Monsieur le Maire, quelles ont été vos réalisations sociales ?

— Dans cet ordre d'idée, il faut classer l'aménagement du centre médico-scolaire installé dans une annexe de la cantine et la construction en cours d'un centre de consultation de nourrissons dans les dépendances de l'hôpital civil. L'agrandissement du dispensaire antituberculeux est également envisagé. Le centre médico-scolaire est achevé. Il se compose d'un déshabilleur, d'une salle d'attente et d'un local de radioscopie qui sera doté, au cours des prochains mois, du matériel moderne indispensable.

« Le Conseil municipal a aussi examiné le cas des vieux travailleurs et, l'hiver dernier, cent vingt-cinq vieillards ont bénéficié de distributions spéciales de bons de lait et de pain

pendant cinq mois. » .

L'effort sportif

— Vous avez, à Bonneval, de belles sociétés sportives. Qu'a fait la municipalité à leur intention ?

— Dans ce domaine, les efforts des édiles Bonnevalais ont tendus surtout vers l'aménagement d'une piscine modèle dans la propriété de M. de Gimel, dont la ville s'est rendue acquéreur. Il existait déjà, à cet endroit, une piscine naturelle qui ne donnait pas satisfaction, et dont les quais en bois étaient emportés par le flot à chaque inondation. « Nous avons voulu faire à la place quelque chose de moderne. Un bassin réglementaire en ciment a été construit, ainsi qu'une patageoire et un petit bain pour les enfants et les élèves nageurs. Plongeoirs, cabines collectives et particulières, douches, etc., sont ou seront installés. Des arbustes seront plantés. Je dois dire, ajoute M. Gouzy, que la piscine de Bonneval ne grèvera en aucune façon le budget de la ville. La part des dépenses non subventionnables étant à la charge du gérant, en l'occurrence, la Société nautique bonnevalaise.

Le stade que nous avons entouré a été par ailleurs ensemençé en gazon ce qui n'a pas d'ailleurs donné les heureux résultats que nous escomptions. »

Des grands projets

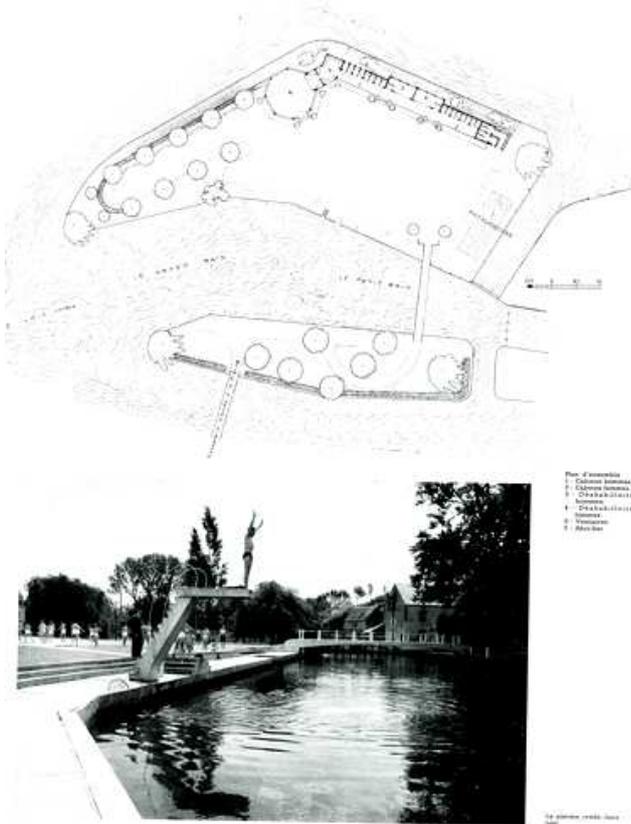
- Quelles sont vos autres réalisations ou quels sont vos projets ?

M. Gouzy réfléchit un instant, puis répondit : « Au Bois-des-Noies, la ville a acheté le puits particulier de ce hameau pour en faire un puits communal. Une pompe à bras y fut installée ainsi qu'une borne-fontaine sur la voie publique,

aux Gabeaudières. Des plantations ont été d'autre part effectuée dans certains biens communaux : à Vouvray, à Saint-Martin et à Jupeau.

« Quant à nos grands projets dont vous me demandez que je vous entretienne, je vous en dirai deux mots. Le principal est, sans aucun doute, celui qui concerne l'aménagement d'un réseau d'adduction d'eau potable dans la ville, dont la réalisation a toujours été reportée en raison de la difficulté rencontrée à Bonneval pour la découverte d'un puits qui satisfasse aux conditions de débit et d'hygiène requises. En effet ces conditions semblent ici toujours s'opposer. Ainsi, à Méroger, le débit paraît suffisant, mais l'eau est reconnue non potable. M. Costaz, ingénieur du Génie rural pense que des prélèvements devraient être faits dans d'autres puits de Méroger aux fins d'analyse.

« Plusieurs autres solutions restent à envisager: le creusement d'un puits à l'endroit découvert par M. Thierry, excellent sourcier, géologue, situé route de Montfaucon. Ce radiesthésiste estime que la nappe d'eau susceptible de faire



face aux exigences de débit, se trouve à une profondeur de 60 à 75 mètres... Mais c'est une grosse dépense à envisager sans être sûrs du résultat, en dépit des éminentes qualités de M. Thierry.

« Une autre solution consiste à aller chercher l'eau dans les couches alluviales de Ouzenain. M. Plantier, ingénieur des Arts et Manufactures, a été chargé par le Conseil de l'étude de l'avant-projet. La quatrième et dernière solution est le traitement par verdunisation, javellisation ou ozonisation des eaux du Loir.

« Nous attendons actuellement les rapports des techniciens dont les avis ont été consultés.



Les travaux de creusement du lit du Loir

« Le second projet, nous déclare M. Gouzy, a trait à l'éclairage public de la cité. Ce projet est d'ailleurs en voie de réalisation. Après de nombreuses démarches, nous avons, en effet, put obtenir la suppression des réverbères à gaz et l'autorisation de les remplacer par des lampes électriques : les hameaux proches de la ville seront aussi éclairés. Les travaux doivent commencer dans le courant de ce mois-ci et se termina tout au début de l'année prochaine.

« Un projet d'installation de haut-parleurs publics destinés à remplacer le séculaire tambour de ville, avec poste d'émission à la mairie est également à l'étude. C'est encore une source de revenus... publicitaires ».

La question du logement

« Le Conseil se penche aussi sur l'angoissant problème du logement de la population ouvrière. La construction d'une cité municipale H.B.M. est prévu, mais cette question, qui engage les finances de la ville, n'est pas rentable en raison du manque de proportion qui existe entre les crédits astronomiques à voter et les loyers que l'on peut décentement réclamer à une famille ouvrière. Cependant, ajoute M. Gouzy, cette réalisation fait partie de notre programme qui se trouve presque entièrement réalisé au terme d'un mandat de vingt-huit mois d'administration municipale.

« Je n'ai plus rien à vous dire. C'est tout. »

Telle sera la conclusion du premier magistrat de Bonneval qui met fin à notre entretien, et telle est l'œuvre de la magnifique équipe qui préside aux destinées de la coquette cité.

« C'est au pied du mur que l'on voit le maçon. » Souhaitons, au terme de cet article, que la population bonnevalaise sache, d'ici quelques jours, renouveler sa confiance à ceux qui ont delà fait leur preuve... Cela, dans son intérêt.

Jacques SAVESTRE.

Commune de Bonneval
ELECTIONS MUNICIPALES DU 19 OCTOBRE 1947

Liste
d'Union Républicaine et Résistante
et de Défense des Intérêts Communaux
soutenue par le **Parti Communiste Français**

- BARRÉ André, épicier, conseiller sortant
- MALMANCHE Jean, employé S.N.C.F.
- QUEMENER Jean, chauffeur, ancien F.T.P.F.
- BOUCHEREAU Marcel, ouv. agr., "
- VASSORT Gérard, chauffeur
- BILLAULT André, électricien,
ancien réfractaire et maquisard
- Mme DESOUBRHES Madeleine
employée de commerce, anc. internée politique
- GASC Ferdinand, employé S.N.C.F.
- MORTIER Raoul, artisan
- JAVARD Adrien, employé S.N.C.F.
- LALLÉE Raymond, maroquinier
- LE GAL, ouv. agric., évadé de Compiègne
- DAVIAU Robert, ouvrier agricole
- BOURBEAU Robert, prisonnier de guerre
- DIGER Eugène, P.G., employé au Gaz
- BOUILLET Alexandre, chauffeur
- POUSSET Christophe, ouvrier agricole
- DEROUARD Roger, jardinier
- PINVERN Louis, métallurgiste
- MAUCU Gilbert, bûcheron, ancien F.T.P.F.
- BARRÉ Maurice, employé de commerce,
engagé volontaire F.F.I.

Commune de Bonneval
ELECTIONS MUNICIPALES DU 19 OCTOBRE 1947

Liste
d'Administration Communale
et de Progrès Social

- 1 **GOUZY Jules**, Maire sortant
- 2 Mme Vve **BUISSON Louise**, 1^{re} adjointe sortante
- 3 **LEROY Rémy**, conseiller sortant
- 4 **PEIGNÉ Charles**, " "
- 5 **SOREAU Daniel**, " "
- 6 **PASQUES Pierre**, " "
- 7 **DE LATOUR Alfred**, " "
- 8 **PIED René**, " "
- 9 **HÉNAULT Michel**, " "
- 10 **ARRONDEAU Louis**, cultivateur à Migaudry
- 11 **AUDIS Maurice**, cultivateur au Glandin
- 12 **HUET Gabriel**, garagiste
- 13 **LE BRIS Pierre**, ouvrier laitier
- 14 **MERCIER Germain**, cultivateur à Migaudry
- 15 **MAROLLE Paul**, entrepreneur de travaux publics
- 16 **PATAULT Almira**, préparateur en pharmacie
- 17 **PATEL Alain**, docteur en médecine
- 18 **PETIT Lucien**, menuisier à l'hôpital psychiatrique
- 19 **SALAS Fernand**, chirurgien-dentiste
- 20 **TOSTIVINT Paul**, secrétaire de direction
à l'hôpital psychiatrique
- 21 **VEILLOT Edouard**, ouvrier maçon à St-Martin

VILLE DE BONNEVAL
ELECTIONS MUNICIPALES
de 19 Octobre 1947

Liste Indépendante d'Action Municipale

- 1 Docteur Paul **MAKSUD**
- 2 **BARBAIN André**
- 3 **BOBET André**
- 4 Madame **CHEHDEL**
- 5 **GOUDRAY Fernand**
- 6 **GAUBRON Madeleine**
- 7 **HUBERT Jules**
- 8 **ISAMBERT Pierre**
- 9 **JUNEAU Maurice**
- 10 **LOBBET Robert**
- 11 **MESNIL Louis**
- 12 **PIARD Paul**
- 13 **ROUSSEAU Gaston**
- 14 _____
- 15 _____
- 16 _____
- 17 _____
- 18 _____
- 19 _____
- 20 _____
- 21 _____

Élections municipales du 19 octobre 1947

Appel à Cotisation : la cotisation annuelle est de 12 €
Votre participation est très importante pour la bonne marche de notre association,
c'est la partie la plus importante de notre budget !

Vous pouvez la régler par chèque à l'ordre des Amis de Bonneval et :

- le déposer dans la boîte aux lettres des Amis de Bonneval, au 28 rue de la Grève.
- ou l'adresser par la Poste : **Les Amis de Bonneval, 28 rue de la Grève - 28800 BONNEVAL.**